

PROGRAMME d'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE pour la SESSION 2016 du DNB - série professionnelle

Le programme d'EMC remplace, dès cette rentrée, celui d'éducation civique.

Il a donc été décidé de sélectionner, dans le programme d'enseignement moral et civique pour les cycles 2, 3 et 4, publié au BO spécial n° 6 du 25 juin 2015, les thèmes de ce programme qui peuvent être compatibles, d'une part, avec l'enseignement d'éducation civique que les candidats ont suivi durant leur scolarité antérieure et, d'autre part, avec le nouveau programme d'enseignement moral et civique prévu pour l'ensemble du cycle 4.

Les thèmes suivants structureront l'enseignement moral et civique de cette année de formation scolaire en classe de troisième Prépa pro et autres classes à dispositifs particuliers et donneront matière au sujet de l'épreuve d'enseignement moral et civique pour la session 2016 du diplôme national du brevet – série professionnelle. Il existe cependant la possibilité qu'ils connaissent des évolutions de détail dans les prochains jours.

1. La sensibilité : soi et les autres

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
3/b* – Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.	-Citoyenneté française et citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles.

2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
2/a* – Définir les principaux éléments des grandes Déclarations des droits de l'homme.	-Les différentes déclarations des droits de l'Homme.

3. Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
1/b* – Comprendre les enjeux de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens).	-Les principes de la laïcité

4. L'engagement : agir individuellement et collectivement

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
2/c* – Connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale.	-La journée de défense et de citoyenneté. -Les citoyens et la Défense nationale, les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie, les engagements européens et internationaux de la France.

La substitution de l'EMC à l'éducation civique ne change pas la forme de l'épreuve du DNB.

En dehors de l'EMC, **étant donné que les repères concernant les régions françaises ne seront pas encore tous stabilisés d'ici la fin de l'année scolaire (réforme territoriale) les sujets de la partie géographie de l'épreuve du DNB de la session 2016 ne comporteront pas de questions spécifiques sur les repères liés aux "régions françaises".**

PROGRAMME d'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE pour les classes de BACCALAUREAT PROFESSIONNEL et de CAP

- **Classes de première et de terminale Bac pro**: ce sont les programmes communs aux classes des séries technologiques, professionnelles et générales qui s'appliquent; ils ont été publiés au BO spécial n°6 du 25 juin 2015 dans un texte "improprement" intitulé : *"Programme d'enseignement moral et civique - Classes de seconde générale et technologique, de première et terminale des séries générales"*. Y figurent aussi les programmes d'EMC pour les classes de CAP.

Une réflexion générale sur l'évaluation de l'EMC doit être conduite prochainement. En ce qui concerne le BEP et le Bac pro, les sujets d'éducation civique posés ces dernières années s'inscrivaient déjà dans l'esprit de l'EMC. Ils seront aménagés mais ils peuvent servir de base de travail avec les élèves.

Nous vous conseillons de vous engager, en ce début d'année, sur des questions assez familières telles que "le vote" ou "le rôle des différents médias" en classe de première, et des questions telles que "la laïcité" ou "la responsabilité environnementale, l'interdépendance humanité- nature" en terminale.

Les épreuves du BEP et du Bac pro ne changent pas, l'EMC se substitue seulement à l'éducation civique.